AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD - PAS-de-CALAIS - PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX · B.P. 355 - 62022 ARRAS Cédex - Tél.: 23.09.35

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
60 Francs

BULLETIN n° 110 du 3 Février 1978

R E A B O N N E M E N T

De trop nombreuses personnes, groupements, coopératives ou autres collectifs n'ont pas renouvelé à ce jour leur abonnement pour 1978. Nous les prions de bien vouloir le faire sans tarder en profitant de cette période d'accalmie relative. Un réglement rapide de ce réabonnement devrait éviter une interruption toujours préjudiciable dans l'envoi des bulletins. Il y va de votre propre intérêt et aussi, vous faciliterez notre tâche. Rappelons que le montant de l'abonnement ordinaire est fixé pour 1978 à 60 F. (il comprend le service de la revue Phytoma : défense des cultures). Pour toutes autres indications, se reporter et se conformer aux conditions énoncées dans notre dernier bulletin en date du 20 Décembre 1977).

A R B O R I C U L T U R E   F R U I T I E R E : PSYLLES DU POIRIER

Cet avis est valable uniquement pour les vergers de poiriers victimes d'importantes attaques de psylles en 1977 (Aisne - Oise - Sud de la Somme).

Les insectes de la taille d'un puceron hivernent à l'état d'adulte. Leur activité est étroitement liée à la température. Dès que celle-ci est comprise entre 5 et 10°C, les psylles se déplacent pour se nourrir en piquant les tissus les plus tendres (extrémité des pousses, bourgeons). C'est au cours de ces journées relativement douces, où les insectes quittent leurs abris, qu'il faut traiter pour réduire le plus possible la génération hivernante de manière à limiter au maximum les pontes. Dès la prochaine période de beau temps,(température voisine de 10°C), vous pulvériserez une bouillie à base d'un colorant nitré (D.N.O.C.) à raison de 600 g de matière active par hl ou 1 kg de produit commercial par hl, volume de bouillie : 1 000 à 1 500 L/ha.

Noms commerciaux : Saingotyl 625 (Agrishell) - Bonitrol crême (Bourgeois) - Fackyl crême (La Littorale) - Herbogil crême (Pepro) - Nitrugec (Phyteurop) - Extar A Fluide et Extar lin Fluide (Sandoz) - Nitricide 50 (Sédagri).

N. B. : Le D.N.O.C. s'emploi avant le débourrement.

Que pensons-nous de l'emploi du sumicidin fabriqué par Shell Chimie ?

La matière active est le Fenvalerate qui appartient à une nouvelle famille d'insecticides très polyvalents : les "Pyrethrinoïdes" (Produits chimiques dont la structure et les propriétés sont voisines des pyréthrines naturelles). L'autorisation provisoire de vente a été obtenue en Janvier 1978 sur doryphores, tordeuses de la grappe, pucerons des arbres fruitiers. L'insecticide a été expérimenté et testé lorsque la température était supérieure à 10°C, dans ces conditions, il est doté d'une grande efficacité sur les pucerons mais aussi sur psylles. Cependant, ce produit très polyvalent présente des inconvénients qui limitent son emploi à des périodes bien précises. En plus des parasites, il détruit une grande partie de la faune auxiliaire et les abeilles y sont très sensibles. Le sumicidin est donc interdit pendant la floraison et nous le déconseillons également dès que les auxiliaires sont actifs (généralement à partir du 15 Mai). A ce jour, nous n'avons aucune référence (I.N.R.A. - P.V. - Shell Chimie) sur son efficacité à basse température. Dans ces conditions, nous déconseillons son utilisation en traitement d'hiver ou de pré-débourrement. Actuellement, nous envisageons son emploi avant la floraison (stade D) où à la chute complète des pétales, mais toujours avant l'entrée en activité des auxiliaires.

.../...

ORGANIGRAMME

de la Circonscription Phytosanitaire du NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

CONTROLE SANITAIRE

En frontière — En culture

MM TAMMERMANN (Lille)

MM PELOSSIER (Lille)
GATIGNOL (Lille)
M. ADDOU (Arras)
LIBERT (Maubeuge)
SCHEHR (Valenciennes)
HERIN (Blanc Misseron)
LEZENVEN (Station de désinsectisation)
ROBITAILLIE (Steenvoorde)

CHEF de CIRCONSCRIPTION (Lille)
par intérim
M. CALLU

SECRETARIAT : Mme DAMERS
Melle RACCARY

LUTTES OBLIGATOIRES
(Feu bactérien)

M. GATIGNOL (Lille)

POSTE DETACHE DE PICARDIE
M. HEUX (Amiens)

EXPERIMENTATION
Homologations
Méthodes de lutte

Melle MICOUD (Lille)
MM DUVAUCHELLE (Lille)
MARTIN (Lille)

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Observations — Avertissements
Déterminations — Informations

M. PIQUEMAL (Arras) Responsable + Grandes Cultures
CONCÉ (Arras) Grandes Cultures
LAFON (Arras) Arboriculture et cultures légumières.

Melle BOUTRY : SECRETARIAT

__Adresses__ : Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX - Tèl : 52.00.25 (Poste 462)
Protection des Végétaux - 12, rue de Dijon à AMIENS - Tèl : 92.13.68. (Poste 75)
Station d'Avertissements Agricoles - B.P.355 - 62022 ARRAS CEDEX - Tèl : 23.09.35
Station de désinsectisation - Quai Freycinet 11 - DUNKERQUE.
Poste de Maubeuge - M. LIBERT - Route de Binche à Elesmes - 59600 MAUBEUGE
Poste de Valenciennes - Zone Industrielle n° 2 - 59600 VALENCIENNES
Poste de Blanc Misseron - Bureau International des Douanes de QUIEVRECHAIN
Poste de Steenvoorde - Poste de Douane de STEENVOORDE.

Ce tableau fait apparaître les liaisons existant actuellement entre les différentes Sections.

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

L'Ingénieur d'Agronomie
D. CALLU

...